



START-UP

Ces jeunes pousses qui s'attaquent à la dyslexie et autres troubles de l'apprentissage

ÉDUCATION

Plusieurs start-up développent des dispositifs qui accompagnent les personnes atteintes de dyslexie, dyspraxie, dysphasie, dyscalculie...

Camille Wong

[@wg_camille](#)

En France, la Fédération française des dys estime que 6 % à 8 % de la population souffrent de troubles dys. La plupart sont dyslexiques (trouble de la lecture), dyspraxiques (de la coordination des gestes) ou souffrent de dysphasie (du langage oral). Pour beaucoup d'enfants atteints, l'apprentissage et la période scolaire peuvent devenir un véritable enfer.

Depuis quelques années, plusieurs start-up ont décidé de mettre la technologie au service du handicap sous deux angles principaux : le médical et l'éducatif. Un secteur encore balbutiant mais qui voit les acteurs se multiplier. D'autres font office de précurseurs, comme Cantoo, née dès 2009. Cette start-up crée une sorte de cahier numérique qui regroupe divers outils (synthèse vocale, correcteur orthographique, espacement des mots...) pour aider les dys dans leur quotidien scolaire (lecture, organisation, prise de notes...). Ce logiciel tout-en-un a l'avantage d'adresser une plus large cible et divers troubles dys.

Un argument qui lui a permis de séduire les investisseurs. La jeune pousse annonce une levée de fonds de 1 million d'euros (dont

750.000 de dette), menée par le fonds à impact Investir&+. Les investisseurs traditionnels étant souvent frileux à accompagner les projets liés au handicap, lever des fonds dans ce secteur n'est pas de tout repos... « *Cela reste un marché de niche et ce sont des populations souvent plus accidentées financièrement. Beaucoup de start-up n'attaquent aussi qu'un seul type de trouble dys, réduisant le marché. Tout cela mis ensemble peut rebuter* », estime Mari Kameyama, investisseuse chez Investir&+.

Des livres accessibles

Autre épine dans le pied : le modèle économique. Il aura fallu plusieurs années à Cantoo avant de le trouver. « *On s'est d'abord adressés aux parents, mais ce n'était pas viable en matière de coûts d'acquisition. Nous avons fait un pivot et nous ciblons les collectivités et les académies* », rembobine Minashe Selvam, cofondatrice. Même son de cloche chez Mobidys, une jeune pousse qui commercialise depuis 2019 un logiciel pour faciliter la lecture et l'apprentissage sur tablette et ordinateur. Sa technologie fondée sur les sciences cognitives s'implémente chez les éditeurs de livres, ses clients initiaux.

Désormais, les éditeurs sont des partenaires, et la start-up vend ses offres aux écoles, collèges et lycées, soit environ 200.000 élèves équipés d'ici à la fin de l'année. La plupart des maisons d'édition travaillent avec la start-up, comme Bayard, Albin Michel, Nathan... « *Si l'on est uniquement en BtoC, ce sont les familles avec un capital culturel important qui se tourneront vers ces solutions. Or, dans le handicap, il est nécessaire que les solutions soient accessibles au plus grand nombre et cela passe souvent par l'Education nationale* », explique Mari Kameyama.

Un événement de grande ampleur a permis à cet acteur réputé difficile à cibler de faire un bond de géant : la crise sanitaire. « *Je pense que l'on est à un tournant. Deux avant le Covid, le marché était très immature. Là, on a gagné dix ou quinze ans* », estime Minashe Selvam, de Cantoo.

Une autre avancée, réglementaire cette fois-ci, permet aux jeunes pousses d'émerger : l'acte législatif européen sur l'accessibilité, qui exige que certains produits et services soient accessibles aux personnes handicapées, incluant les troubles dys. Sur le papier, tout du moins. Cet été, la France a été mise en demeure par la Commission





européenne pour non-transposition de cet acte.

Si les délais d'application sont longs, il en est de même pour les start-up de ce secteur, gourmandes en R&D. La jeune pousse Mila, elle, vient d'obtenir le marquage CE (qui permet une mise sur le marché en France et en Europe) de son dispositif médical. Cette medtech passée par Techstars, aux Etats-Unis, développe un jeu vidéo avec le CNRS de Marseille permettant aux enfants d'être rééduqués sur les troubles du langage.

S'intégrer dans le parcours de soins

« Nous nous intégrons au parcours de soins aux côtés des professionnels de santé, comme les orthophonistes. L'idée est que l'enfant puisse continuer ses exercices à la maison », précise François Vonthron, cofondateur, qui a levé 4 millions d'euros avec des fonds biotechs l'année dernière. L'entrepreneur travaille aux côtés des mutuelles et des assureurs pour qu'à terme le coût du jeu soit nul pour les bénéficiaires.

Encore en phase clinique, Mila devrait être commercialisé courant 2023. Les dispositifs médicaux s'insèrent néanmoins dans un sec-

teur périlleux. « Ces dernières années, on a vu une grosse vague d'acteurs proposer des solutions pour les particuliers, avec des revendications médicales qui ne sont pas prouvées », souligne François Vonthron.

L'entrepreneur pense notamment à l'américain Lumosity, qui proposait une application pour prévenir les troubles cognitifs. En 2016, la start-up a été épinglée par le gendarme des pratiques commerciales aux Etats-Unis, la Federal Trade Commission, et sommée de payer 2 millions de dollars d'amende pour avoir mis en avant une démarche scientifique qui n'était pas avérée. ■

Les financements restent modestes mais la crise sanitaire a été un puissant accélérateur.



Cantoo propose un cahier numérique, ici utilisé par un élève de l'institut d'éducation motrice Amédée-Fougerousse, à Douai (Nord), regroupant plusieurs outils. DR

